Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-215602566-20261027-2920261027-DE

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY
COMMUNE DE TRÉHORENTEUC

EXTRAIT DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 27 octobre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de TRÉHORENTEUC, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel GORTAIS, Maire.
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10
Date de convocation du Conseil Municipal : 16 octobre 2026
Présents : 8
Présents : M. Michel GORTAIS, Maire — Mme Odette MORIN, adjointe -- Monsieur Patrick MORIN, adjoint -- Mmes Marie-Noëlle MAGER -- Louisa MASSON -- Marina PÉPING -- Mrs Dominique PLANTEC -- Fabien MÉNAGER --
Absents : Mme Christelle DROPSIT -- Mr Adrien GLEHELLO –
Secrétaire : Dominique PLANTEC

N°29/20261027
OBJET : CREATION BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT

VU le code général territoriales,

VU l'instruction M57,

VU la délibération 2820261027 portant dénomination du lotissement situé rue de la Perrière ;

CONSIDERANT la nécessité de créer un budget annexe pour les opérations concernant l'aménagement du lotissement situé rue de la Perrière

Après délibération le CONSEIL MUNICIPAL décide:
de CREER un budget annexe pour le lotissement situé rue de la Perrière
de DENOMMER ce budget annexe « Lotissement clos de la Perrière »
d'INTEGRER les études relatives au lotissement au budget du lotissement
de DECIDER d'assujettir le budget annexe à la TVA ;
de DONNER tous pouvoirs à M. le Maire pour poursuivre l'exécution ou le règlement de la présente délibération ;
d'AUTORISER M. le Maire, ou à défaut l'un des adjoints, à signer toutes pièces utiles relatives à cette affaire.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Michel GORTAIS

MAIRIE DE TREHORENTEUC
Morbihan